בס"ד

Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moché Ben Raziel, Chimone Ben Messaouda, Audrey Bat Étoile, Étoile bat Méssaouda

Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chimone, Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak , Aaron Ben Chimone, 'Haïm Ben David, David Ben Yaakov, Yéhia ben Yaakov, 'Hanna Bat Esther et Messaouda Bat Guemra

Pour le zivoug de Sarah bat Avraham , Yitshak Ben Mordékhaï, Mickaël Ben Chantal, Yéhouda Ben Mickaël, Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile.

Résumé de la Paracha

La paracha de ki tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté, servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab fils d'A'hisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouvent l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah, que Hachem remet à Moshé les deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénou parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Versets De la Paracha

Dans le chapitre 32, la torah dit :

א/ וַיַּרְא הָעָם, כִּי-בֹשֵׁשׁ מֹשֶׁה לָרֶדֶת מִן-הָהָר; וַיִּקְהֵל הָעָם עַל-אַהֲרֹן, וַיֹּאמְרוּ אֵלָיו קוּם עֲשֵׂה-לָנוּ אֱלֹהִים אֲשֶׁר יֵלְכוּ לְפָנֵינוּ--כִּי-זֶה מֹשֶׁה הָאִישׁ אֲשֶׁר הֶעֱלָנוּ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, לֹא יָדַעְנוּ מֶה-הָיָה לוֹ:

1/ Le peuple vit que Moshé tardait à descendre de la montagne ; le peuple se rassemblа autour d'Aaron ; ils lui dirent : « Lève toi ! Fais-nous des dieux qui marcheront devant nous, car ce Moshé qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé ».

ב/ וַיֹּאמֶר אֲלֵהֶם, אַהֲרֹן, פָּרְקוּ נִזְמֵי הַזָּהָב, אֲשֶׁר בְּאָזְנֵי נְשֵׁיכֶם בְּנֵיכֶם וּבְנֹתֵיכֶם; וְהָבִיאוּ, אֵלָי:

2/ Aaron leur dit : « Enlevez les boucles d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les moi ».

ג/ וַיִּתְפָּרְקוּ, כָּל-הָעָם, אֶת-נִזְמֵי הַזָּהָב, אֲשֶׁר בְּאָזְנֵיהֶם; וַיָּבִיאוּ, אֶל-אַהֲרֹן:

3/ Ils se dépouillèrent, tout le peuple, des boucles d'or qui étaient à leurs oreilles et les apportèrent à Aaron.

ד/ וַיִּקַּח מִיָּדָם, וַיָּצַר אֹתוֹ בַּחֶרֶט, וַיַּעֲשֵׂהוּ, עֵגֶל מַסֵּכָה; וַיֹּאמְרוּ--אֵלֶּה אֱלֹהֶיךָ יִשְׂרָאֵל, אֲשֶׁר הֶעֱלוּךָ מֵאֶרֶץ מִצְרָיִם:

Il prit de leur main et le façonna au burin. Il en / 4 fit un veau de métal. Ils dirent : voici tes dieux, Israël qui t'ont fait monter du pays d'Égypte

Un peu de mathématique pour commencer. Le midrach (Chémot Rabba, chapitre 42, paragraphe 8) apporte une discussion concernant le poids du veau d'or. Rabbi Tan'houm Ben 'Hanilaï l'estime à 125 Kantarim équivalant à 125 Kikars (cf, Vayikra rabbah, chapitre 28, paragraphe 6). Rabbi 'Hama Bar 'Hanina lui l'estime à 120 Kikars. Tous deux s'appuient sur les informations apportées par les versets. Ces valeurs semblent bien faibles en fonction de la quantité de matériel réuni pour réaliser cette idole. En effet, les versets que nous avons cités précisent la provenance de l'or, il s'agit des boucles d'oreille que les hommes ont saisi sur leur femme. Pour évaluer la valeur de ces boucles, nous pouvons nous référer au moment où Éliézer le fidèle serviteur d'Avraham, est chargé de trouver Rivka pour la marier à Yitshak. Lors de la rencontre, Éliézer offre à la jeune fille une boucle d'oreille dont le poids est fixé par la torah à un Béka' (Béréchit, chapitre 24, verset 22), l'équivalent d'un demi-shékel. Partant du principe que les boucles d'oreille vont par deux, nous pouvons estimer la valeur du don présenté par le peuple à un shekel par personne. Il convient maintenant d'évaluer le nombre de personne qui ont offert ces boucles.

L'ensemble des commentateurs est unanime sur le sujet, les hébreux n'ont concrètement pas participé à la faute, ce qu'Hachem leur reproche concerne le passivité. Les bné-Israël ne sont pas intervenus pour empêcher la faute et ils sont punis pour cela : qui ne dit mot consent... . Les réels instigateurs de cette idolâtrie sont en fait les membres du 'Erev Rav, à savoir les égyptiens qui se sont greffés aux hébreux en sortant d'Égypte. Ceux sont donc eux qui ont apporté les boucles d'oreille arrachés à leur femme.

Il existe plusieurs avis sur le sujet (voir Targoum Yéhonathan Ben 'Ouziel, Midrach Sé'hel tov et Mékhilta) : D'après Rabbi Yichmaël leur nombre s'élève à 1,2 Millions, d'après Rabbi 'Akiva ils étaient 2,4 Millions et enfin d'après Rabbi Nathan il s'agit de 3,6 Millions d'individus. Quelque soit l'opinion, il est évident que le nombre de personne composant le Erev Rav excède largement celui des bné-Israël amenant à une masse d'or offerte comprise entre 1,2 Millions et 3,6 Millions de shekalim. Convertis en Kikars (1 Kikar = 3000 Shekalim) nous obtenons entre 400 Kikars et 1200 Kikars, soit beaucoup plus que le poids du veau d'or de 125 Kikars pour l'avis le plus large.

C'est sans doute pour expliquer ce surplus que la guémara (Yérouchalmi, traité Sanhédrin, chapitre 10, halakha 2) rapporte au nom de rabbi Chimone Bar Yo'haï que les fauteurs ne se sont pas contentés de faire un seul veau d'or, mais treize, douze pour représenter chaque tribus et un treizième pour dominer le tout. Sur cette base nous pouvons facilement comprendre la quantité importante d'or requise en supposant une répartition différente en fonction de chacun des veaux. Celui dont débattent Rabbi Tan'houm et Rabbi 'Hama est sans doute le treizième veau dominant le tout dont la stature se voulait à l'évidence supérieure aux autres. Les douze autres se répartissaient alors le reste de l'or de façon équivalente.

Beaucoup de commentateurs expliquent l'intérêt de fabriquer tant de veaux par l'objectif fomenté par le 'Erev Rav, celui de remettre en cause l'unité divine, le fameux « אחד - *un* » par lequel se conclu la première phrase du chéma Israël. La valeur numérique du mot « אחד - *un* » est treize car justement il existe treize voies de conduite divine, réunit autour des treize attributs divins justement évoqués dans notre paracha. En disposant treize idoles pour encadrer l'ensemble du peuple, le Erev Rav vise une dispersion de l'unité divine afin de pouvoir la remettre en cause.

Le midrach (Chémot Rabbah, chapitre 51, paragraphe 8) enseigne : « *La torah dit (Chémot, chapitre 38, verset 21) : "Voici les comptes du michkan, résidence du témoignage". Hakadoch Baroukh Hou a dit : que vienne l'or du michkan réparer l'or du veau. Hakadoch Baroukh Hou a dit : au moment où vous avez fait le veau d'or, vous m'avez mis en colère en disant (Chémot, chapitre 32, verset 4) : " **Voilà** tes dieux, ô Israël ". Maintenant que vous avez fait le michkan avec la phrase "**Voici** les comptes" Je vous agrée.* »

La fabrication du michkan n'a pas concrètement réparé la faute du veau d'or

dans la mesure où si cela avait été le cas, alors nous ne payerions pas le prix de cette transgression aujourd'hui encore. Dès lors, ce que nos sages évoquent ici est l'idée d'un processus d'opposition. Le michkan est notre rempart et nous conduit vers la suppression de ce mal qui nous accompagne depuis des siècles. C'est à ce titre que l'objectif du michkan est de faire émerger l'unité divine brisée par les treize veaux d'or. Cela ressort du commentaire du **Midrach Talpiyot** ('Erekh Bigdé Kéhouna) recensant précisément treize matériaux demandés par la torah pour créer le michkan. Ces dons viennent contrecarrer les dons faits par le peuple pour ériger les treize veaux d'or. Parallèlement, **Rabbénou Bé'hayé** (Vayikra, chapitre 6, verset 2) compte un total de treize types de sacrifice qu'il relie avec les treize attributs divins évoqués dans notre paracha au moment où Moshé obtient la grâce d'Hachem pour la faute du veau d'or. Le parallèle devient alors clair, et démontre l'objectif de l'érection du michkan de se présenter en opposition aux conséquences de la faute du veau d'or.

La guémara (traité sanhédrin page 102a) enseigne : « *Rabbi Ocha'ya a dit : jusqu'à Yérov'am, les hébreux souffraient d'un seul veau, à partir de là, ils ont soufferts de deux et trois veaux.* »

Rabbi Ocha'ya fait ici référence à Yérov'am Ben Névat. Ce personnage est le premier roi à avoir régné sur le royaume d'Israël après le schisme. En effet, suite aux fautes commises par le roi Chlomo, Hachem annonce qu'il retirerait de sa descendance la royauté, si ce n'est le maintient d'une petite parcelle en souvenir du mérite du roi David. Ainsi, une fois Chlomo mort, son fils Ré'hov'am hérite de la couronne d'Israël. À la demande générale, ce dernier réfléchit à adoucir les lois que son père avait fait peser sur le peuple. Les anciens insistent pour que le jeune roi accède à la requête du peuple, toutefois, ses plus jeunes conseillers, beaucoup moins expérimentés recommandent d'alourdir encore les décrets. Suivant leur conseil, le roi Ré'hov'am subit une révolte et prend la fuite vers Yérouchalaïm. C'est alors que le peuple juif se divise en deux royaumes, le royaume de Yéhouda et celui d'Israël. Ré'hov'am maintient sa souveraineté sur le royaume de Yéhouda et c'est Yérov'am Ben Névat qui est désigné roi du royaume d'Israël. À l'approche des fêtes de pèlerinage, Yérov'am réalise que la montée au beth Hamikdach serait pour lui une humiliation. En effet, seul le roi descendant du lignage de David peut s'installer sur la place royale prévue au temple. Dès lors, Yérov'am devrait se mettre parmi le peuple sans aucune marque de distinction et cela l'a poussé à commettre une faute grave : il a créé un substitut au temple de Yérouchalaïm. Il a ainsi fait érigé deux veaux d'or, un placé à Beth-El, l'autre dans les terres de Dan. Des gardes ont même été placés afin d'empêcher le peuple de se rendre au Beth Hamikdach et les lieux où se trouvaient les deux statuts sont devenus les points de rendez-vous religieux. Au lieu de se tourner vers Hachem, les bné-Israël devaient maintenant se tourner vers les veaux d'or.

Le choix du veau d'or n'est pas anodin du point de vu de Yérov'am Ben Nevat au vu de ce que le talmud enseigne (traité San'hédrin, page 101b) concernant l'identité de son père : Névat n'est autre que Mikha. **Rachi** (sur place) précise : « *il s'agit d'un enfant sauvé des briques de l'Égypte comme il est enseigné dans le Midrach Haggada : Moshé a dit à Hakadoch Baroukh Hou : Tu fais du mal à ce peuple car dorénavant s'ils n'ont pas de briques, les enfants d'Israël seront désignés pour remplacer. Hachem lui a alors répondu : Il est clair devant Moi que si ces enfants vivent ils deviendront de mécréants et si tu le souhaite, teste ce que je te dis, et sors en un. Il est allé et a sorti Mikha.* » Par la suite, ce même enfant, se tiendra auprès de Moshé lorsqu'il ira récupérer la tombe de Yossef enfouie sous le Nil et protégée par de puissants sortilèges que les égyptiens ont mis en place afin d'empêcher de la localiser. C'est pourquoi, Moshé va utiliser le nom d'Hachem qu'il va graver sur une plaque en or, accompagné de la mention « Monte, taureau ! Monte, taureau ! », afin de faire jaillir celui que la torah compare au taureau, à savoir Yossef. C'est à cet instant que Mikha va plonger à l'insu de Moshé pour récupérer cette plaque en or. Lorsqu'Aaron demande d'aller chercher l'or pour la confection du veau d'or, Mikha jette cette plaque dans les flammes et les mots qu'elle contient vont faire sortir le veau d'or. Ce même homme deviendra plus tard le père de Yérov'am également instigateur de la mise en place de deux veaux d'or.

Abarbanel (sur Mélakhim, tome 1, chapitre 12, verset 32) explique le choix des veaux par Yérov'am. En effet, son objectif est bien de s'opposer au temple de Yérouchalaïm. L'élément centrale du temple est le saint des saints au cœur de l'édifice. Cette salle contient le fameux Aron Hakodech, le tabernacle, renfermant les tables de la loi transmises à Moshé sur le mont Sinaï. Au dessus du Aron se trouvaient les deux chérubins en or. Nos sages dévoilent que sous le trône céleste d'Hachem sont gravés quatre images et le chérubin en fait parti. Voyant cela, Yérov'am fera lui aussi le choix de sculpter une des représentations du trône céleste, et il optera pour le taureau. De fait, comme il y avait deux chérubins en or, Yérov'am placera deux veaux d'or. Plus encore, nos maîtres dévoilent que le chérubin dispose d'un visage d'enfant, c'est pourquoi, plutôt que le taureau lui-même, le veau encore jeune sera plus approprié pour les desseins du roi. Enfin, les chérubins ont deux ailes pointées vers le ciel chargées de canaliser l'abondance divine qui descend sur terre. C'est à ce titre que le choix du taureau avec deux cornes levés vers le ciel, s'impose comme un substitut parfait au choix des chérubins de Yérouchalaïm.

Nous voyons donc combien les veaux d'or érigés par Yérov'am viennent symboliser l'opposition au temple, de même que le michkan incarnait l'antithèse du veau d'or dans le désert.

Approfondissons sur le lien qui oppose le chérubin et le taureau. En effet, les propos d'**Abarbanel** suscitent une question importante : le chérubin ne fait initialement pas parti du trône céleste. Les quatre effigies présentes sur ce dernier sont celle du lion, celle de l'aigle, du taureau et de l'homme. Le chérubin est donc absent de l'équation. Et pourtant, **Abarbanel** le présente comme l'opposé du taureau. Qu'est-ce que cela signifie ?

Le talmud (Traité 'Haguiga, page 13b) explique qu'initialement les quatre représentations du trône divin incluaient le taureau, seulement le prophète Yé'hézkel a imploré Hachem de retirer cette effigie et a obtenu qu'elle soit remplacée par le chérubin. En effet, depuis la faute des hébreux et sans doute celle de Yérov'am ensuite, le taureau est une source d'accusation dans le ciel contre le peuple juif et le trouver présent sur le trône le Maître du monde est mauvais. C'est pourquoi, Yé'kézkel supplie Hachem de le retirer et fait apparaître un chérubin pour le remplacer. Toutefois cet événement se produit bien après celui de la faute de Yérov'am, dès lors pourquoi **Abarbanel** considère la présence des chérubins comme résultant de leur présence sur le trône divin ?

Le **Mégalé 'Amoukot** (Ofen 24) nous révèle le secret qui se cache dans cette opposition du taureau et du chérubin. Moshé avant de quitter ce monde, a prié de toutes ses forces à Hachem dans l'espoir d'entrer en Israël. Nos sages révèlent que Moshé a alors fait 515 téfilot au Maître du monde. Le **Mégalé 'Amoukot** est un livre contenant 252 explications de ces prières que Moshé a fait. Il révèle ainsi que l'une des démarches de Moshé est la suivante. En voyant l'avenir du peuple et la puissance de l'idolâtrie, Moshé se rend compte que dans l'avenir le prophète Yé'hézkel parviendra à supprimer la présence du taureau du trône céleste pour la remplacer par le chérubin. Comme nous l'avons vu au nom d'**Abarbanel** l'argument utilisé par Yé'hézkel n'est autre que celui de l'idolâtrie pratiquée sur le veau qui constitue une accusation contre le peuple et ne devrait donc pas trouver sa place sur le trône d'Hachem. De fait, l'objectif de Yé'hézkel est bien de supprimer cette émanation négative de l'idolâtrie. Ne voulant pas attendre l'intervention tardive de Yé'hézkiel, Moshé tente de réaliser lui-même ce changement. En effet, le talmud (traité Arakhin, page 32b) accuse Yéhochou'a de n'avoir pas tenter de supprimer le penchant pour l'idolâtrie une fois arrivée en Israël, car la sainteté de la terre lui aurait permis d'accomplir ce prodige. Toutefois, Moshé ne pouvant pas bénéficier de la terre d'Israël dont l'entrée lui a été refusée, n'est pas parvenu à obtenir le droit de supprimer ce mauvais penchant et de remplacer le taureau par le chérubin avant Yé'hézkel. C'est pourquoi il dira (Dévarim, chapitre 3, verset 25) :

אֶעְבְּרָה-נָּא, וְאֶרְאֶה אֶת-הָאָרֶץ הַטּוֹבָה, אֲשֶׁר, בְּעֵבֶר הַיַּרְדֵּן: הָהָר הַטּוֹב הַזֶּה, וְהַלְּבָנוֹן

Ah! Laisse-moi traverser, que je voie cet

heureux pays qui est au delà du Jourdain, cette belle montagne, et le Liban!"

Le **Mégalé 'Amoukot** révèle un des sens de cette phrase. Moshé demande à Hachem le droit d'entrer en Israël, afin de bénéficier de sa sainteté et justement utiliser la puissance qu'il nomme « אֶעְבְּרָה *traverser* » pour remplacer le taureau par le chérubin. Le maître explique ainsi que Moshé voulait soustraire le mot « אֶעְבְּרָה *traverser* » dont la valeur s'élève à 278 au mot « שור *taureau* » de valeur 506, afin de ne plus laisser que « כרוב *chérubin* » de valeur 228. À cela, Hachem répond (au verset 26) : « רַב-לָךְ *Assez !* » Le sens caché à donner à ce texte est une référence au « ערב רב *'Érév Rav* » dont la présence est du à la volonté de Moshé de les laisser accompagner les hébreux dans le désert. En ce sens, Hachem explique à Moshé le non sens de sa requête. Le veau d'or dont il cherche à annuler les effets a été provoqué par son erreur d'avoir accepté le 'Érev Rav dans les rangs des hébreux. Il ne peut donc pas écouter sa prière et lui accorder la force d'annuler une faute dans laquelle il a une responsabilité.

C'est pourquoi, il reviendra à Yé'hézkel de se charger de cela. Là encore, le **Mégalé 'Amoukot** dévoile comment il est parvenu à atteindre son objectif. Lors de la destruction du temple les deux chérubins présents sur le Aron Hakodech vont disparaître. Yé'hézkel va alors prier Hachem de faire un retrait équivalent dans le ciel.

La guémara (traité Yoma, page 69b) raconte : « *" Ils ont crié d'une grande voix vers Hachem leur Dieu". Qu'ont-ils dit ? Rav dit, et certains pensent que c'est Rabbi Yo'hanan qui le dit : "Hélas, hélas, le mauvais penchant idolâtre est responsable de la destruction du temple, de l'incendie du hékhal, il a tué tous les tsadikim, exilé les bné-Israël et jusqu'à maintenant il danse parmi nous (en nous tentant) ! N'est-ce pas qu'il nous a été donné uniquement pour que nous recevions une récompense (en luttant contre lui) ? Maintenant, nous ne voulons ni de lui ni de sa récompense !" Est alors tombée une lettre du ciel sur laquelle se trouvait l'inscription "אמת vérité ". Rav 'Hanina a alors dit : "apprends de là, que le sceau d'Hachem est le mot "אמת vérité ". Les sages se sont alors engagés dans un jeûne de trois jours et trois nuits et le mauvais penchant de l'idolâtrie leur a été confié. Un lionceau de feu est alors sorti du saint des saints du temple et Zékharia le prophète a dit à Israël : "C'est le penchant de l'idolâtrie !"* » La guémara raconte ensuite que les sages ont détruit ce penchant.

La question qui surgit alors à nos esprits concerne ce fameux lionceau de feu. Pourquoi sort-il du saint des saints, qui, comme son nom l'indique est un lieu pur, dans lequel l'idolâtrie n'a pas sa place. Le **Avné Ézel** répond qu'il s'agit justement de son expression positive. Plus précisément, lorsque le penchant idolâtre disparaît, il est accompagné de la suppression d'une forte dose de sainteté, qui garantissait une connexion plus grande avec Hachem. Lorsque notre désir ardent de faire le mal s'amenuise, alors notre volonté à nous approcher du bien s'enlise également. Toutefois, si le lionceau de feu correspond à la force positive qui accompagne la disparition du penchant pour l'idolâtrie, quelle est la manifestation négative de ce mauvais penchant ?

L e **Mégalé 'Amoukot** (Ofen 80) répond qu'il s'agit justement du taureau. De fait, lorsque Yé'hézkel prie Hachem, il se sert de la suppression des chérubins qui entretenaient l'opposition au taureau, pour retirer une énergie équivalente. De fait, si les « כרובים *chérubins* » disparaissent sur terre accompagnés de l'énergie sainte qui les entoure, alors une force similaire doit être retirée des forces du mal. C'est pourquoi, le prophète obtient le retrait des « כרובים *chérubins* » de valeur numérique 278 au « שור *taureau* » de valeur 506. Il ne reste alors que « כרוב *chérubin* » de valeur 228. C'est pourquoi, Yé'hézkel, en voulant retirer le taureau accusateur du ciel parvient à mettre en lieu et place de ce dernier, l'image du chérubin protecteur. C'est en ce sens sans doute qu'**Abarbanel** exposait la présence du chérubin sur le trône céleste depuis Yérov'am alors qu'elle n'y était pas encore. Car ces chérubins sont l'expression célestes qui parvient à contrecarrer les effets du taureau ou plus précisément du veau d'or. Ils sont ce qu'il reste du taureau un fois le mal de l'idolâtrie supprimé.

Comme nous le disions plus haut, malgré tout cela, la faute du veau d'or n'est pas résorbée aujourd'hui encore. Cela explique alors une notion très importante : malgré l'intervention des chérubins et la suppression négative équivalente qu'ils sont parvenus à faire, la force incarnée par le taureau persiste. Cela fait sens dans la mesure où il s'agit du choix initial du Maître du monde que de placer un taureau sur son trône plutôt qu'un chérubin, car sa puissance est supérieure. C'est peut-être pour cela que la faute de Yérov'am est si marquée parmi toutes les idolâtries de l'histoire. Car il a voulu mettre en place une statut chargée de dépasser l'expression sainte émanent du temple, plus grande que les chérubins. Cela nous explique pourquoi cette idolâtrie s'adjoint à celle du veau d'or commise dans le désert.

Nous ne disposons malheureusement plus du temple pour faire face à cette énergie négative. Les treize types de sacrifices ne peuvent plus annuler les effets des treize veaux érigés dans le désert. Il ne nous reste alors que l'outil qui a servi à Moshé pour ouvrir la porte au pardon du peuple, à savoir les treize attributs divins. Yéhi ratsone qu'à l'image du plus grand des prophètes, nous puissions faire valoir auprès d'Hachem la pleine puissance de cette phrase que nous disons bien trop souvent à la hâte et que comme lui, à l'évocation de ces treize attributs nous parvenions à nous opposer aux effets négatifs de cette faute pour enfin la voir disparaître, *amen véamen.*

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !